

Le 1er comité directeur 2013 a eu lieu fin janvier à Paris ; en voici un résumé

- Remarque de Sylviane sur le contenu des rapports de région : ils doivent être synthétiques, faire apparaître des infos pouvant servir aux autres régions et surtout ne pas être l'équivalent d'un programme d'activités (on peut faire un parallèle pour nos rapports de sections !!)

- Dossier de vente des Chavants : en bonne voie....mais tant que la signature n'est pas apposée, mieux vaut rester prudent, l'abandon de créances est toujours d'actualité (pour les sections ayant contribué au versement d'un montant) se rapprocher du trésorier national

- Environnement : L'abrogation du traité Euratom a été voté à la majorité (remarque : n'ayant eu que très peu de réponses on a conclu selon l'expression : Qui ne dit mot consent)

- Discussion et vote sur l'attribution de l'excédent dégagé par le centenaire ; une demande du comité départemental du Bas Rhin ayant été transmise pour se le voir attribuer

Il revient à la fédération, et sera dirigé vers des actions de communication

- Un set de table va être élaboré avec les photos de tous les chalets de France, et sera mis à disposition par la fédération pour les sections

Ceux qui n'ont pas encore transmis à Josiane Detoc une belle photo de leur chalet peuvent le faire à l'adresse suivante : josianejdetoc@aol.fr (pas de contrainte demandée pour le format)

-Point sur la démarche dans les sections suite aux décisions du congrès :

Quels projets pour l'avenir ? (voir document transmis par Sylviane Quezé le 14/11/2012)

Je propose à Daniel de remettre ce document sur le site et propose que l'on échange sur ce point au travers du forum nouvellement ouvert sur le site régional

-Thème de travail : la solidarité : où en sommes nous ?

Elle est inscrite dans nos statuts et elle est affichée sur nos supports de communication, comment la fait on vivre aujourd'hui ? que représente-t-elle dans notre engagement ? Quelles actions menons nous ?

Un recensement par section nous est demandé : nous pouvons aussi utiliser le site pour y répondre ou poser des questions